



Les 5 R : Revendications pour une gestion écologique des déchets

Mémoire

Mémoire présenté par ENvironnement JEUnesse au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre des consultations publiques sur « L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes »

10 mai 2021

Équipe

Ce mémoire a été préparé par : Florence Debellefeuille Dunberry, Catherine Gauthier, Jean-François Jacques et Clémence Roy-Darisse

Ce mémoire a été révisé par : Jean-François Veilleux

Mots-clés : biogaz, compostage, conditionnement, déchets, école, éducation, élimination, enfouissement, environnement, équité intergénérationnelle, exemplarité, générations futures, hiérarchie des 3RV-E, incinération, institution, jeunesse, lieu d'enfouissement technique, matières organiques, matières recyclables, obsolescence perçue, obsolescence programmée, pollution, publicité, reconditionnement, recyclage, réduction à la source, réemploi, refuser, réparabilité, réparation, résidu ultime, responsabilité élargie des producteurs, sensibilisation, transparence, tri et valorisation

Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENvironnement JEUnesse est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole à la jeunesse engagée afin qu'elle fasse connaître ses préoccupations, ses positions et ses solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les personnes intervenantes sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les personnes intervenantes dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et les projets pédagogiques d'ENvironnement JEUnesse touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

Avec l'appui de la CEVES

Afin que 2021 soit l'année de l'action, Pour le futur Montréal et Québec (PLF), le Devoir Environnemental Collectif (DEC) et La planète s'invite à l'Université (LPSU) s'associent pour créer la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES). La coalition revendique notamment un Plan national d'urgence pour la justice climatique.

Table des matières

Équipe.....	2
Présentation d'ENvironnement JEUnesse	2
Avec l'appui de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social	2
1. Introduction	3
2. Redéfinir le résidu ultime	4
3. Réduire sous toutes ses formes	5
4. Refuser le tout à l'incinération	6
5. Renforcer l'éducation et la sensibilisation.....	7
6. Responsabiliser les entreprises	8
7. Synthèse.....	9
8. Références	10

1. Introduction

Au Québec, notre gestion des matières résiduelles est loin d'être exemplaire. On fait trop de déchets. On consomme trop. On consomme mal. Les pistes de solution sont pourtant nombreuses et revendiquées depuis de nombreuses années par ENvironnement JEUnesse et bien d'autres.

Dans l'histoire de l'organisme, on peut retracer plusieurs prises de position, entre autres avec un « manifeste de la bande d'ordures » en 1993 et une série de participation à des audiences et consultations publiques : mémoire sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie en 1995, participation aux audiences génériques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la gestion des matières résiduelles au Québec en 1996, aux audiences de la Commission des transports et de l'environnement portant sur l'avant-projet de loi modifiant la loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de gestion des déchets en 1999, et ainsi de suite.

L'intérêt d'ENvironnement JEUnesse sur la question des déchets n'est pas nouveau. Le contexte a évolué au fil des ans, et nous sommes aujourd'hui inquiètes et inquiets de constater qu'on enfouit ou qu'on brûle des « déchets » alors qu'il s'agit en fait de matières recyclables, de matières organiques ou de biens qu'on aurait pu valoriser. Ce n'est d'ailleurs pas parce qu'on parvient à générer de l'énergie ou des biogaz, que cette méthode est écologique ou viable.

Brûler des matières alors qu'on aurait pu éviter de les produire ou de les jeter, c'est insensé !

Dans ce mémoire, nous nous penchons tout d'abord sur la définition – ou plutôt du manque de définition claire du résidu ultime. Nous soulignons également l'importance de réduire les déchets sous toutes leurs formes et surtout de refuser leur incinération inutile. Finalement, nous présentons deux grandes pistes d'action à cet enjeu, soit de renforcer l'éducation et la sensibilisation à la réduction à la source et à la gestion des matières résiduelles, et responsabiliser les entreprises en enrayant l'obsolescence programmée et en concevant des produits qui puissent facilement se réparer.

Nous tenons également à mentionner qu'ENvironnement JEUnesse est membre du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets ; nous partageons ainsi ses recommandations, dont quelques-unes figurent dans ce mémoire.

2. Redéfinir le résidu ultime

Le BAPE s'est vu confier le mandat de se pencher sur « L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes ». Or, faute de définition claire et contraignante de ce qu'est un résidu ultime, de quoi parle-t-on exactement ?

Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, un résidu ultime est « celui qui résulte du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux ».

Comme le rapporte le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), « en 2018, selon RECYC-QUÉBEC, parmi les quelque 5,3 millions de tonnes de matières résiduelles éliminées, près de 3 millions étaient des matières organiques majoritairement valorisables. De plus, seulement 52 % des matières recyclables issues des résidences étaient acheminées à des fins de mise en valeur. Dans la majorité des cas, donc, si une matière résiduelle est envoyée à l'élimination, ce n'est pas nécessairement un résidu ultime. Cela veut dire que les mesures de détournement en amont n'ont pas été suffisantes. »

Il apparaît donc urgent de **se doter d'une définition contraignante de ce qu'est un résidu ultime pour véritablement limiter l'enfouissement de ce type de matière, tout en multipliant les efforts de réduction à la source** pour ces matières. Cette définition de résidu ultime devrait **exclure clairement les matières recyclables, les matières organiques et celles qu'on peut réemployer** (des meubles et autres objets, par exemple).

Par exemple, lorsque cela est possible, une jeune membre d'ENvironnement JEUnesse, Laurence Williams, propose de « valoriser localement les résidus organiques ».

3. Réduire sous toutes ses formes

Encore aujourd'hui, force est de constater que la hiérarchie des 3RV-E est encore très mal comprise. Les 3RV-E représentent, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation, puis l'élimination en dernier recours. Si le recyclage est généralement bien compris, les deux premiers « R » sont méconnus ou bien souvent mis de côté. Or, **la réduction à la source sous toutes ses formes devrait être la règle d'or à suivre** selon ENvironnement JEUnesse.

La réduction sous toutes ses formes peut s'inscrire dans une perspective de **réduction de la (sur)consommation et de lutte contre l'obsolescence à la fois perçue et programmée**. Dans le mouvement de citoyennes et de citoyens qui tendent vers le zéro déchet, on parle même des 5R ou des 7R, à commencer par l'action de **refuser des biens qui ne répondent pas à nos besoins**.



« Avec le rythme auquel les avancées technologiques se font, il est de plus en plus facile de changer d'appareil électronique et de constamment acheter du neuf. Ce qui entraîne la création d'un volume énorme de déchets électroniques potentiels. Le danger, c'est que ces déchets potentiels se retrouvent dans les sites d'enfouissement ! À mon avis, la solution se trouve dans le réemploi. Cela ferait diminuer la quantité de matériel à recycler et revaloriser, qui, à son tour, aurait comme effet de diminuer la quantité de déchets électroniques dans les sites d'enfouissement. Il serait donc assez facile de réduire la quantité de déchets informatiques au Québec.

Avec un peu de volonté politique pour changer le flux des déchets vers le réemploi, on pourrait même pousser plus loin et allonger la vie de matériel informatique vieillissant ! En ce moment, ce à quoi on assiste, c'est un peu comme une lutte de classe ; ce sont toujours les appareils et composants informatiques moins avantageés qui souffrent le rejet.

Il y aurait plusieurs solutions envisageables pour les laissés-pour-compte : investir dans la main d'œuvre pour vraiment aller chercher tout ce matériel réemployable, des systèmes d'exploitation et logiciels plus

légers pour les appareils vieillissants, des mises à niveau matérielles, des utilisations plus circonscrites, dons de charité, etc. Tout ça pour une économie et un environnement plus vert ! Qu'est-ce qu'on attend ? » –**Jean-François Jacques**, 35 ans, technicien en réparation de matériel mobile chez Insertech

À l'école Brind'Amour, située à Vaudreuil-Dorion, les ustensiles à usage unique représentaient une montagne de déchets quotidiens, et ce, jusqu'à tout récemment. « Avant la pandémie, la vaisselle offerte à la cafétéria était lavable, mais la COVID-19 nous a forcés à offrir des ustensiles à usage unique à nos élèves », explique Julie Thivierge, enseignante de 6^e année à l'école Brind'Amour. « Plutôt que d'offrir nous-mêmes les ustensiles lavables, nous avons choisi de demander aux élèves d'amener leurs propres ustensiles réutilisables à l'école. Ce n'est pas parce que nous sommes en pandémie que nous ne devons pas nous soucier de l'environnement », poursuit-elle. Le projet a reçu de nombreux appuis positifs de la part de la communauté de l'école. Plusieurs parents ont félicité le comité vert pour son initiative, et les élèves apprécient que leur école pose un geste concret pour l'environnement. Le retrait des ustensiles jetables fait tellement l'unanimité que celui-ci restera en place après la pandémie. (ENJEU, 2021a)

Au CPE Claire Fontaine de Pincourt, l'établissement a profité des travaux de réaménagement de sa cour pour concevoir et réaliser un espace récréatif fait avec 100 % de matériaux récupérés. Par exemple, le CPE a installé un potager dont les bordures et les allées ont été construites avec des briques retirées de la cour. Le CPE a également construit un pont pour les vélos avec du bois d'un ancien meuble de la cour. (ENJEU, 2016)

Ces exemples concrets illustrent bien que si on veut s'attaquer aux enjeux entourant les résidus ultimes, **il faut des mesures agressives en amont pour éviter d'avoir à se retrouver avec des quantités de déchets toujours plus importantes**, année après année. Nous avons également besoin de **repenser la manière dont on conçoit et planifie les projets**.

4. Refuser le tout à l'incinération

L'incinération, soit l'action de brûler des matières à très haute température avec ou sans récupération énergétique, est une fausse bonne solution. ENvironnement JEUnesse est préoccupé, comme le FCQGED, à l'effet que « l'incinération détruit des ressources qui pourraient être autrement valorisées. En effet, pour pouvoir fonctionner normalement, les incinérateurs doivent brûler des matières qui sont combustibles. Il est ici notamment question de plastiques, de papiers, cartons, de bois ou encore de textiles. »

Dans un monde aux ressources limitées, l'idée même de détruire à jamais des matières qui pourraient être recyclées, compostées, réemployées ou valorisées est un non-sens. En outre, l'incinération est très coûteuse et « crée des substances toxiques, dont les fameux dioxines et furanes que l'on qualifie parfois de perturbateurs endocriniens ou de polluants organiques persistants » (FCQGED, 2021).

Si **nous refusons le tout à l'incinération**, nous ne ferons pas la porte à toute action de valorisation énergétique. Toutefois, **cette valorisation énergétique par incinération devrait être strictement encadrée en suivant la hiérarchie des 3RV-E**, c'est-à-dire en misant d'abord – et dans l'ordre – sur la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

5. Renforcer l'éducation et la sensibilisation

Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) « estime que 90 % des matières seraient valorisables ou recyclables. De ce fait, seuls 10 % des matières seraient des résidus ultimes destinés à l'élimination ». Pourquoi retrouve-t-on autant de déchets dans les sites d'enfouissement alors ? En partie parce qu'il y a un manque de sensibilisation et d'éducation au niveau de la réduction à la source et de la gestion des matières résiduelles.

De ce fait, ENvironnement JEUnesse croit qu'il serait extrêmement bénéfique d'**encourager les efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation en faveur de la réduction à la source et d'une meilleure gestion de ses déchets**. Non seulement **une campagne de sensibilisation pour grand public est nécessaire**, mais il faut aussi qu'elle fonctionne. ENvironnement JEUnesse propose de lancer une campagne qui rejoint toute la diversité du grand public à travers de multiples plateformes, médiums et contenus.

Par des initiatives concrètes et de la réglementation, **l'État québécois et les institutions scolaires se doivent également de montrer l'exemple dans cette crise** des déchets. Plusieurs projets au sein du réseau Cégep Vert du Québec d'ENvironnement JEUnesse démontrent qu'il est tout à fait faisable de poser des actions pour sensibiliser sa communauté étudiante à la gestion des matières résiduelles, tout en réduisant la quantité de déchets produite par son établissement.



« Je suis tannée que le poids de la crise écologique repose sur des actions individuelles. Les paliers politiques doivent assumer leur part de responsabilité comme dans n'importe quelle crise. Ils doivent réglementer la réduction des déchets et imposer aux compagnies polluantes des objectifs de réduction en accord avec la science. Je tente pour ma part d'être "zéro déchet" mais je constate que ce mode de vie n'est accessible qu'aux personnes les plus privilégiées d'entre nous. De plus, c'est un mode de vie qui est difficilement accessible. Cela demande du temps et de l'argent. Il est en effet beaucoup plus facile de gaspiller et de jeter que de limiter ses déchets. Je demande au gouvernement de se responsabiliser et de rendre le mode de vie zéro

déchet accessible pour toutes les personnes. Pour se faire, il faut une réglementation qui impose des restrictions sur les déchets enfouis. Comme étudiante à l'université, ma cafétéria est heureusement zéro déchet. Je crois que ça devrait être le cas pour chaque cafétéria. » –**Clémence Roy-Darisse**, 23 ans, membre de la CEVES

Depuis 5 ans, ENvironnement JEUnesse organise un concours de collecte de piles dans les écoles primaires et secondaires, et les cégeps partout dans la province. Grâce à une collaboration avec Appel à Recycler, le concours a permis de collecter plus de 130 tonnes de piles au fil des ans, ce qui est colossal ! En plus de mobiliser des milliers de jeunes – avec 250 établissements participants au plus fort du concours, ENvironnement JEUnesse soutient le développement des bonnes habitudes de gestion des piles en fin de vie, alors qu'elles se retrouvent encore trop souvent à la poubelle. Pour inciter les jeunes et les membres du personnel à prendre part au concours, des bourses sont offertes pour réaliser des projets d'éducation relative à l'environnement dans les institutions scolaires.

Le Cégep Limoilou est certifié Cégep Vert du Québec par ENvironnement JEUnesse en plus d'avoir la reconnaissance ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC depuis 2011. L'institution a mis en place une variété de mesures pour réduire le gaspillage, optimiser le tri des matières résiduelles et sensibiliser sa communauté à la réduction des déchets. Plusieurs matériaux utilisés au CPE du cégep et dans les locaux d'arts sont réutilisés à la place d'être jetés. Les mets produits par les étudiantes et étudiants de la technique de gestion d'un établissement de restauration qui ne sont pas vendus sont donnés à des jeunes en situation de précarité financière, afin de lutter contre le gaspillage et l'insécurité alimentaire. Le tri des matières résiduelles se fait selon plusieurs voies, et le cégep organise **des activités de sensibilisation chaque année lors de la semaine québécoise de réduction des déchets**. Grâce à ces diverses mesures mises en place au fil des années, le Cégep Limoilou a diminué de plus de 25 % sa production annuelle de matières résiduelles par rapport à l'année 2014 ! (ENJEU, 2021b)

Le Cégep de Saint-Jérôme, certifié Cégep Vert du Québec par ENvironnement JEUnesse, a installé 36 nouvelles stations de tri dans ses espaces. Les stations ont été conçues pour offrir un tri optimal des matières résiduelles et réduire autant que possible l'utilisation de sacs de plastique. Les nouvelles stations installées sont disposées de façon à ce que peu importe où l'on se trouve dans l'établissement, une station est accessible à moins de 100 pas. Elles sont également conçues pour éviter l'entrée de contaminants dans les différentes voies. Par exemple, dans les nouvelles stations de tri du cégep, la fente de la voie des papiers et cartons est un mince rectangle de la largeur d'une feuille de papier, ce qui réduit énormément le risque qu'un cœur de pomme ne s'y retrouve ! **La facilité et la simplicité du tri sont des facteurs de succès** dans cet exemple. (ENJEU, 2021c)

Le Collège de Valleyfield, certifié Cégep Vert du Québec par ENvironnement JEUnesse, a créé l'escouade verte, une équipe d'une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants de sensibilisation à la gestion écologique des matières résiduelles. L'escouade verte se rassemble à la cafétéria trois midis par semaine. Par des jeux et des tirages, les personnes participantes sensibilisent la communauté collégiale dans une ambiance conviviale. L'escouade verte fournit aussi un accompagnement lors du dépôt des matières organiques pour assurer une préparation à l'arrivée de la collecte municipale. Ici, on mise alors sur **une sensibilisation en continu par et pour la communauté étudiante**. (ENJEU, 2020)

6. Responsabiliser les entreprises

Comme le soulève Annick Girard, cofondatrice de Mon atelier de quartier, un établissement consacré à l'auto-réparation, « la difficulté à réparer est rarement due [...] au manque d'expérience du consommateur ». En effet, **bien des objets sont difficiles à réparer par soi-même**, sans compter que plusieurs biens de consommation sont conçus pour être difficiles, voire **même impossibles à réparer**, nous incitant à acheter un nouveau produit neuf.

Ce phénomène bien connu a un nom : l'obsolescence programmée, soit un ensemble de techniques utilisées, afin de réduire volontairement la durée de vie d'un produit pour ainsi en augmenter le taux de remplacement. Dans un épisode de l'émission « Citoyens du futur », Annick Girard rappelle que la durée de vie moyenne d'un ordinateur en 1985 était de 11 ans ! En 2000, la durée de vie passait à 5 ans, et on peut présumer qu'elle a encore baissé aujourd'hui.

Dans un premier temps, pour contrer l'obsolescence programmée et la surconsommation de biens, ENvironnement JEUnesse souhaite voir **l'instauration d'un indice de réparabilité des produits**. Une **cote de réparabilité, visible dès le moment de l'achat**, permettrait de faire des choix plus éclairés et, à terme,

d'atteindre une plus grande durée de vie des produits. Les entreprises responsables de la mise en marché de ces produits devraient également être tenues de **garder des pièces de rechange pour un nombre d'années minimum**, facilitant la réparation.

En plus de l'obsolescence programmée, on peut parler de l'obsolescence perçue : « De plus en plus de consommateurs donnent une fin de vie prématurée à leurs produits, et généralement des biens durables, non pas parce que ceux-ci ne fonctionnent plus, mais tout simplement pour des raisons de fonctionnalités techniques, esthétiques ou psychologiques, ils préfèrent acheter un nouveau produit. » (Équiterre, 2018)

Dans ce deuxième cas, la publicité joue un rôle très néfaste en encourageant la surconsommation de bien, au détriment d'une réduction à la source, de la réparation des biens ou de leur reconditionnement. ENvironnement JEUnesse recommande de **réduire les publicités et de forcer les entreprises à dévoiler les risques de la surconsommation**, un peu à l'image des avertissements sur les paquets de cigarettes.

Comme exemple inspirant, le Collège Montmorency, certifié Cégep Vert du Québec par ENvironnement JEUnesse, a démarré le projet Dons d'ordinateurs, deuxième vie (DO2), un projet de réparation et de don d'ordinateurs usagés. Un groupe de bénévoles est impliqué dans cette initiative et s'assure de récupérer, de remettre en fonction et de redistribuer les ordinateurs aux personnes dans le besoin. Depuis le début du projet, plus de 200 ordinateurs ont été remis à des étudiantes et des étudiants en situation précaire. (ENJEU, 2019)

7. Synthèse

De manière transversale, un moyen à la portée du gouvernement afin de réduire à la source les déchets serait de hausser les coûts d'enfouissement et d'incinération des déchets, et ce, en internalisant les impacts sociaux, économiques et environnementaux de l'élimination et de la valorisation. En d'autres mots, il faut augmenter les coûts de manière à intégrer les externalités environnementales et sociales étant associées à l'élimination, de manière à rendre les solutions de remplacement plus attrayantes et à diminuer la quantité de matières enfouies et incinérées.

ENvironnement JEUnesse tient également à souligner l'importance dans l'accès aux données et à la transparence. Lorsque vient le temps de faire des recherches sur l'état de la situation, on se retrouve parfois face à des données manquantes ou désuètes. Certaines des données les plus récentes remontent parfois à 2008..! Les bilans sur la gestion des matières résiduelles pourraient être rendus disponibles plus facilement et plus rapidement, tout en utilisant une méthodologie comparable d'un bilan à l'autre. La clarification des définitions et la classification rigoureuse des matières sont des conditions préalables à cet effort de documentation.

Le gouvernement doit absolument mettre en place des actions concrètes non seulement pour cesser l'agrandissement ou la création de mégas sites d'enfouissement, mais aussi éviter le tout à l'incinération. L'accumulation constante de nos déchets est un fardeau relégué aux générations futures, et le gouvernement et les entreprises doivent prendre leurs responsabilités aujourd'hui pour assurer une équité générationnelle. En d'autres mots, les jeunes, tout comme les générations précédentes, ont droit à un avenir sain qui n'est pas compromis par des millions de tonnes de déchets.

8. Références

- Citoyens du futur. 2021. « Obsolescence ». *Savoir média*, en ligne : <https://savoir.media/citoyens-du-futur/clip/obsolescence> (page consultée le 27 avril 2021).
- Effet PH. 2018. « La règle des 7R : la base du zéro déchet », en ligne : <https://effetph.com/la-regle-des-7r-la-base-du-zero-dechet> (page consultée le 27 avril 2021).
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2016. « Une cour 100 % récupérée au CPE Claire Fontaine de Pincourt », en ligne : <https://enjeu.qc.ca/initiatives-inspirantes-cour-recuperee/> (page consultée le 27 avril 2021).
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2019. « Projet de réparation et don d'ordinateurs usagés au Collège Montmorency », en ligne : <https://enjeu.qc.ca/repairation-et-don-dordinateurs-au-college-montmorency/> (page consultée le 27 avril 2021).
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2020. « L'escouade verte au Collège de Valleyfield », en ligne : <https://enjeu.qc.ca/escouade-verte-college-de-valleyfield/> (page consultée le 27 avril 2021).
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2021a. « Les ustensiles jetables à l'école Brind'Amour, c'est fini ! », en ligne : <https://enjeu.qc.ca/ustensiles-ecole-brindamour/> (page consultée le 27 avril 2021).
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2021b. « Le Cégep Limoilou, engagé dans la lutte contre le gaspillage », en ligne : <https://enjeu.qc.ca/cegep-limoilou-lutte-gaspillage/> (page consultée le 27 avril 2021).
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2021c. « On gère ses déchets au Cégep de Saint-Jérôme », en ligne : <https://enjeu.qc.ca/gmr-saint-jerome/> (page consultée le 27 avril 2021).
- Équiterre. 2018. « Obsolescence des appareils électroménagers et électroniques : quel rôle pour le consommateur ? », en ligne : https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Obsolescence-rapport-FR_0.pdf (page consultée le 28 avril 2021).
- Front commun québécois pour la gestion écologique des déchets (FCQGED). 2021. « Des fiches d'information pour mieux comprendre les enjeux actuels de gestion des déchets Québec », en ligne : <http://fcqged.org/fiches-dinformation-du-fcqged/> (page consultée le 27 avril 2021).
- Lubeck, Andrea. 2020. « Les dessous de notre première évaluation de la réparabilité ». *Protégez-vous*, en ligne : <https://www.protegez-vous.ca/blogue/andrea-lubeck/les-dessous-de-notre-premiere-evaluation-de-la-reparabilite> (page consultée le 28 avril 2021).